



Planning des séances collectives – Confirmés

En vert : Travail en milieu quotidien, idéals pour tous, les objectifs seront adaptés à votre situation, vous pouvez faire ce type de séances plusieurs fois.

En orange : Séance pour les chiens ayant déjà vus les exercices en atelier et / ou en séance individuelle.

En rose : Séance loisirs ouverte à tous les chiens.

Samedi 1er Mars à 15h30 : Séance en ville

Monéteau

Travailler la marche au pied et la marche cool, travailler les croisements chiens & passants, socialisation (bruits de la ville, vélo, pont, ...)

Samedi 1er Mars à 17h : Renforcer la tolérance à rester statique (en terrasse...)

Monéteau

Exercices de patience où vous serez assis sur un banc avec votre chien et renforcer son calme

Lundi 3 Mars à 14h : Séance en forêt

Forêt de Branches

Travailler la marche cool, travailler les croisements chiens, le suivi et le rappel en longe.

Samedi 8 Mars à 15h30 : Séance en forêt

Forêt de Branches

Travailler la marche cool, travailler les croisements chiens, le suivi et le rappel en longe.

Samedi 8 Mars à 17h : Treibball

Villemer Valravillon

Jeu avec ballon de fitness, travail sur l'excitation, idéal pour les chiens de berger.

Vendredi 14 Mars à 14h : Séance en ville

Monéteau

Travailler la marche au pied et la marche cool, travailler les croisements chiens & passants, socialisation (bruits de la ville, vélo, pont, ...).

Samedi 15 Mars à 15h30 : Atelier _ Focus – Niveau 2

Monéteau

Travail de focus sur l'humain malgré les distractions.

Samedi 15 Mars à 17h : Obéissance sans laisse

Villemer Valravillon

Position Marche au pied sans utiliser la laisse, les premiers pas de la marche au pied sans laisse

Samedi 22 Mars à 15h30 : Agility

Villemer Valravillon

Utilisation de sa gestuelle et de sa voix pour se faire obéir, obéissance sans utiliser la laisse, ouvert aux enfants.

Samedi 29 Mars à 15h30 : Atelier _ Rappel – Niveau 2

Dans les chemins de Villemer – rendez-vous au terrain de foot (chemin après rue de Châtillon)

Apprentissage du suivi naturel, des étapes du rappel, bien utiliser sa voix et sa gestuelle.

Samedi 29 Mars à 17h : Renforcer la marche sans laisse

Dans les chemins de Villemer – rendez-vous au terrain de foot (chemin après rue de Châtillon)

Alternance de marche sans laisse et de partie en longe, travail du stop à distance

MEMO PRATIQUE POUR LES SEANCES COLLECTIVES

Les places sont limitées à 4-5 chiens, l'inscription est donc obligatoire au minimum 12H avant la séance par mail ou téléphone.

Les chiennes en chaleur ne sont pas autorisées en séance.

Vous devez prévenir en cas d'annulation de participation au minimum 12h avant la séance. Dans le cas contraire, la séance vous sera facturée.

En cas de mauvaise météo, le lieu de rendez-vous pourra être modifié. Un texto vous sera envoyé 1h avant au maximum.



Prévoir :

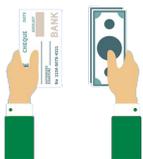


- Des friandises et de l'eau pour votre chien.
- Des sacs pour ramasser les oublis éventuels.
- Assurez vous des vaccins et protection anti-parasitaires de votre chien, surtout pour la forêt, nous vous conseillons vivement le vaccin contre la toux de chenil en intra-nasal.
- Venez avec des chaussures de marche (tong, talons interdits).

Les lieux de rendez-vous sont fixés en fonction des thèmes, pensez à y faire attention pour éviter les erreurs.



Il est indispensable de se présenter à l'heure au lieu de rendez-vous pour une bonne organisation. La séance dure 1h à 1h30 maximum.



La séance est facturée 15 euros quel que soit le thème. Le forfait de 5 séances est facturée 60 euros. Les paiements en chèques ou espèces sont acceptés.

Merci de respecter les gestes barrières :

- Ne pas serrer les mains des autres participants,
- rester à plus d'un mètre des autres participants,
- annuler votre participation en cas de symptômes (fièvre, toux, etc.).



Planning des séances collectives – Confirmés

Forêt de Branches

Parking en face du centre de vacances les bruyères, Aérodrome Branches -Auxerre D48 89113 Branches



Villemer – Valravillon

1 Route de Briare 89113 Valravillon - Direction Neuilly



Monéteau

Parking derrière La Poste de Monéteau, Croisement - Rue de l'abreuvoir et Avenue de Seignelay

